

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 2 FÉVRIER 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le Deux Février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à 17 heures 30 en Mairie d'Hazebrouck - Salle du Conseil sous la présidence de Madame Florence BRISBART, Vice-Présidente du CCAS, sur convocation faite le 17 Janvier 2023.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

Délibération 23-01

Finances Locales 7.6 – Débat d'Orientation Budgétaire 2023 - Le rapport d'Orientation Budgétaire depuis la Loi NOTRe

Reportée

Délibération 23-02

Finances Locales 7.6 – Revalorisation de la tarification Taux Plein appliquée par le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Adopté à l'unanimité

Délibération 23-03

Finances Locales 7.6 – Revalorisation de la tarification des aides humaines des Plans d'Actions Personnalisés appliquée (PAP) appliquée par le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Adopté à l'unanimité

Délibération 23-04

Institutions et Vie Politique 5.2 – Conseil de la Vie Sociale (CVS) – Résidence Autonomie Samsoen Adoption du Règlement Intérieur du CVS

Adopté à l'unanimité

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la décision prise par le Président du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en application des articles L 2122.22 et 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale et de la délibération n°20-40 du 10 Décembre 2020.

CR 23-01

Institutions et Vie Politique 5.1 – Compte rendu de Décisions

Marchés Publics

- Décision du Président n°22-05 – Acquisition d'un photocopieur neuf avec prestation de maintenance pour le bon fonctionnement de l'épicerie sociale

Date d'affichage et publication site Internet : 6 Février 2023

L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE A L'ACTION SOCIALE,
VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS,



Florence BRISBART